

## **Chapitre 4.1 Éducation École-Collège-Lycée – Christopher LIENARD, Mouvement Départemental du Nord (59)**

Actuellement, de nombreux élèves passent en classe supérieure alors qu'ils n'ont pas les bases nécessaires.

Le conseil de classe ne doit donc pas suivre une politique du chiffre, ni voir les parents disposer du droit de refuser sa décision, et doit contrôler précisément que l'élève maîtrise un certain nombre d'acquis fondamentaux pour disposer du droit de passage en classe supérieure car lorsque le principal n'est pas acquis, ne pas faire redoubler l'élève c'est le condamner à garder des lacunes qui handicaperont beaucoup sa future réussite.

-

Certains élèves sont très « perturbateurs » et/ou en grande difficulté, en raison du fait qu'ils manquent d'un certain nombre de repères ou d'équilibre dans leur vie personnelle.

Il conviendrait donc d'intégrer ces élèves au sein d'une structure adaptée, en pensionnat, avec un encadrement pédagogique, psychologique et disciplinaire important.

Il s'agit de tout mettre en œuvre pour permettre à ces élèves de surmonter leurs difficultés personnelles suffisamment rapidement pour éviter l'échec scolaire.

-

Parce qu'il est un rôle essentiel de l'école que d'apprendre à penser par soi-même, le développement de l'esprit critique et de la pensée doit être davantage pris en considération, afin d'aider à l'émergence de citoyens éclairés et maîtres de leur destin.

Dans ce but, la mise en place de créneaux de débats sur des thèmes divers (actualité, société, sciences, philosophie, éducation civique, prévention...) permettraient depuis le collège voir la primaire d'amener les élèves à développer une réflexion et un esprit critique.

La parole serait davantage ouverte aux élèves que pendant les autres cours, mais le débat pourrait être encadré par plusieurs adultes parmi les professeurs des différentes matières, sélectionnés pour leurs aptitudes à débattre et à faire débattre de façon ouverte de tous les sujets.

-

A partir de la seconde, une demi-journée de découverte de l'enseignement supérieur et du monde de l'entreprise pourrait être régulièrement organisées. Les universités et les entreprises mettraient en œuvre un accueil permettant aux élèves de recueillir des informations sur les filières d'études, et sur les métiers qui leur seront ouverts. Afin de les aider à préparer au plus tôt leur orientation, et à avoir une meilleure vision de ce qui les attend et ce pour quoi ils étudient, élèves pourraient au début de

chacune des trois années de lycée assister à un ou plusieurs cours parmi les premières séances des formations universitaires de leur choix.